

Fonds Fidelity Leadership au féminin⁴

Série F pour les comptes à honoraires¹

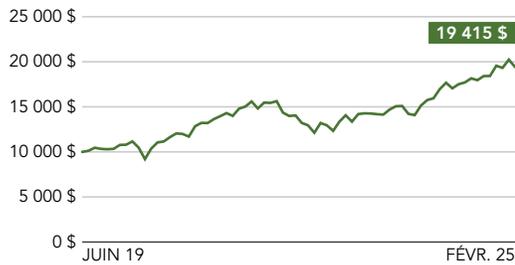
RENDEMENT (SÉRIE F)

AU 31 MARS 2025

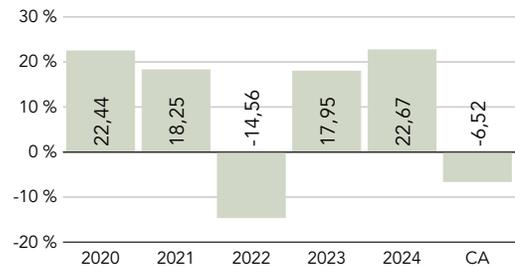
Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	-6,96
3 mois	-6,52
6 mois	-1,90
1 an	2,22
2 ans	12,56
3 ans	8,74
5 ans	14,46
Depuis la création	10,69

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création²



Rendement par année civile



Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Apple – Technologies de l'information	
Microsoft – Technologies de l'information	
Amazon.com – Consommation discrétionnaire	
Walt Disney Company – Services de communication	
Alphabet (cat. A) – Services de communication	
Accenture – Technologies de l'information	
Salesforce – Technologies de l'information	
Alphabet (cat. C) – Services de communication	
Arista Networks – Technologies de l'information	
Nvidia – Technologies de l'information	
Nombre total de titres	113
Dix principaux titres – Total	26,0 %

RÉPARTITION

AU 28 FÉVRIER 2025

COMPOSITION DE L'ACTIF ³ (%)	MOIS EN COURS
Actions étrangères	94,5
Liquidités et autres	4,5
Actions canadiennes	0,8
Titres convertibles	0,3
COMPOSITION SECTORIELLE (%)	
Technologies de l'information	26,8
Produits financiers	14,8
Consommation discrétionnaire	13,2
Soins de santé	12,5
Industrie	10,2
Services de communication	7,2
Produits de première nécessité	3,3
Énergie	2,9
Immobilier	1,9
Matériaux	1,8
Services collectifs	0,9

Stratégie du fonds

Une stratégie d'actions américaines de base qui vise à investir principalement dans des sociétés qui favorisent et font la promotion du leadership et de l'avancement des femmes. Le Fonds permet aux investisseurs de faire coïncider leurs objectifs de placement avec leurs valeurs en tirant parti des avantages de la diversité des genres.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaire de portefeuille

Preeti Sayana

Date de création de la série

6 juin 2019

VL – Série F

17,48 \$ (au 31 mars 2025)

Actif combiné (toutes les séries)

78,8 millions \$
(au 28 février 2025)

Ratio des frais de gestion – Série F

1,11 % au 31 décembre 2024

1 Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mars 2025, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ■ 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ■ 3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %. ■ 4 Le Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises a été absorbé par le Fonds Fidelity Leadership au féminin le 6 septembre 2024.

© 2025 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.